

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 07 juin 2021

Etaient Présents : Karine MOURET, Maire - Olivier DELAYE, 1^{er} adjoint - Brigitte PASCAL-FREYTAG 2^{ème} Adjoint - Serge CASSAN, 3^{ème} Adjoint - René ARNIAUD, 4^{ème} adjoint - Pierre CHAUSSEDOUX - Emilie SIBILLE - Antoine SCARDAMAGLIA - Bruno ROUMESTAN - Brigitte ZALLU - Denis MEGY- Camille PEREZ- Sylvain RAKOWITZ

Absents excusés : Olivier CALAMOTE (a donné procuration à René ARNIAUD)

Secrétaire de séance : Brigitte ZALLU

ORDRE DU JOUR

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal du 03.05.2021 est approuvé à l'unanimité.
Mme le Maire demande au conseil municipal d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour : création d'un emploi non permanent.

1) Création d'un emploi non permanent

Mme le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique territorial non titulaire pour un accroissement saisonnier d'activité à temps non complet.
Ce poste permettrait d'aider notre agent technique durant l'été.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

2) Attribution d'un nom à la bibliothèque municipale

Mme le Maire propose au conseil municipal de donner un nom à la bibliothèque municipale de Peypin d'Aigues et suggère le nom de Mme Nicole SABATER, Maire de Peypin d'Aigues de 2008 à 2020, en souvenir de son attachement au village et tout particulièrement à la bibliothèque municipale.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

3) Adhésion à l'association des maires ruraux de France 2021

Madame le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à l'association des maires ruraux de France qui est particulièrement active pour représenter les communes rurales comme la nôtre.
La cotisation s'élève pour 2021 à 75€.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

4) Appel de cotisation Association des maires 2021

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler l'adhésion pour l'année 2021 à l'association des Maires de France, pour un montant de 114,37€ ainsi qu'à l'association des Maires de Vaucluse, pour un montant de 48,23€.
Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion à ces associations.

5) Présentation du site internet

Le site internet est en cours de finition, il sera opérationnel et accessible au public mi-juin à l'adresse suivante : www.peypindaigues.fr

6) Préparation des élections

Mme le Maire informe le conseil municipal que les deux élections (départementales et régionales) auront lieu dans la salle du conseil de la mairie. Des mesures sanitaires appropriées seront mises en place afin de garantir la sécurité de tous.

7) Questions et informations diverses

- Le conservatoire de musique de pertuis nous demande de confirmer le nombre d'heures d'éveil musical pour la rentrée scolaire 2021/2022. Le conseil municipal décide de reconduire le même nombre d'heures que l'année dernière à savoir 2 heures par semaine.

- En raison d'un problème d'accès des camions d'ordures ménagères au chemin des exhibières, il est évoqué la possibilité de supprimer les containers situés tout au long de ce chemin et de les remplacer par la pose d'une colonne enterrée supplémentaire en bas du chemin des exhibières. Un courrier va être adressé au service concerné de COTELUB afin de valider cette nouvelle organisation.

- Mme le Maire donne lecture de la demande reçue du café du Luberon sollicitant l'installation d'un comptoir à l'extérieur. Le conseil municipal accepte la demande sous certaines conditions en apportant des précisions en terme d'emplacement, de taille et de durée.

-Mme le Maire informe le conseil municipal d'une demande de bail rural reçue par courrier pour une parcelle communale. Le conseil municipal décide de traiter cette demande lors du prochain conseil municipal au cas où d'autres demandes seraient faites, afin d'entendre la présentation de chacun des demandeurs.

Le Maire,

Karine MOURET